

que concernant l'insuffisance de renseignements, le député néglige de reconnaître l'amélioration des mesures d'information, y compris la plus grande collaboration entre les gouvernements fédéral et provinciaux, particulièrement celui de l'Alberta, d'où il vient, par l'entremise de comités fédéraux provinciaux sur les besoins en main-d'œuvre et grâce à des prévisions dans ce domaine. Un travail considérable a été accompli dans ce sens ces derniers mois.

Je reconnais toutefois que nous nous efforçons constamment de donner de meilleurs renseignements, mais les principes généraux d'une politique de l'immigration doivent, à mon avis, comprendre la possibilité d'obtenir du travail et de pourvoir des postes.

* * *

[Français]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA POSSIBILITÉ POUR LE CANADA DE SE JOINDRE AUX PAYS ARABES POUR ASSURER LE DÉVELOPPEMENT DES PAYS DU TIERS-MONDE

M. Claude Wagner (Saint-Hyacinthe): Monsieur le président, je désire poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

A la suite de la visite à Ottawa, le vendredi 24 janvier, du ministre du Plan de la Tunisie, également président de la Banque arabe pour le développement de l'Afrique, le ministre pourrait-il dire à la Chambre où en est rendu le projet de coopération conjointe du monde arabe et du Canada en Afrique, et plus précisément quel serait dans l'espèce l'apport du Canada au sein de ce programme?

[Traduction]

L'hon. Allan J. MacEachen (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, la possibilité que le Canada participe avec des pays arabes à des programmes généraux de développement économique dans le tiers monde a été envisagée et l'est encore. Elle n'a pas été étudiée au niveau ministériel et aucune décision définitive n'a été prise sur cette forme de développement international. J'ai fait part au ministre de la Tunisie de l'intérêt que le Canada porte à la question dans les discussions que j'ai eues avec lui. Cependant, j'ai clairement indiqué que le sujet était à l'étude mais avait des chances d'aboutir à des mesures concrètes.

M. Wagner: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre pourrait-il dire à la Chambre si la décision finale sur cette question de la collaboration avec le monde arabe sera prise par l'ACDI et son président ou par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et l'ensemble du cabinet?

M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, la décision finale sur cette question sera prise par le cabinet si le secrétaire d'État aux Affaires extérieures décide de faire une recommandation à ce sujet.

Questions orales

LA LOI SUR LE DROIT D'AUTEUR

L'OPPORTUNITÉ D'UNE MODIFICATION PRÉVOYANT LA PROTECTION DES AUTEURS CANADIENS CONTRE LES AGISSEMENTS DES MAISONS D'ÉDITION ÉTRANGÈRES

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): Monsieur l'Orateur, ma question s'adressait au secrétaire d'État ou au ministre de la Consommation et des Corporations mais, en leur absence, peut-être un des secrétaires parlementaires pourrait-il répondre. A-t-on reçu les vives instances de Jack McClelland, un des principaux éditeurs au pays, demandant la modification immédiate de la loi sur le droit d'auteur pour améliorer ce que McClelland appelle «le problème le plus important auquel fait face l'industrie canadienne de l'édition», à savoir l'inondation de notre marché par des éditions étrangères bon marché d'auteurs canadiens qui font perdre énormément d'argent à ces auteurs et à leurs éditeurs canadiens? Envisagera-t-on d'urgence et sérieusement de modifier l'article 28 de la loi de façon à faire disparaître cette menace à la créativité littéraire canadienne au lieu d'attendre une étude en profondeur et le remaniement de toute la loi sur le droit d'auteur?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le président, il me fera plaisir de porter la question de l'honorable député à l'attention du ministre, dès son retour.

* * *

[Traduction]

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

L'OPPORTUNITÉ D'UN PROGRAMME D'AMÉLIORATION DES INSTALLATIONS PORTUAIRES DE LA RÉGION ATLANTIQUE —LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. Elmer M. MacKay (Central Nova): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Expansion économique régionale, qui s'inquiète vivement, je le sais, de la forte hausse des frais de transport. Comme les tarifs de transport ferroviaire et routier ont toujours été plus concurrentiels et raisonnables lorsque la navigation maritime était un moyen pratique de transport, le ministre est-il disposé à agrandir et à améliorer les installations de ports comme celui de Pictou, dans la région atlantique? Ce port est situé à proximité d'une industrie lourde et peut fournir aux exportateurs et importateurs de la région un meilleur accès aux transports océaniques, et à meilleur compte s'il y avait moyen d'apporter les améliorations voulues. Je me permets de signaler au ministre que cette mise à contribution de ports non utilisés actuellement répondrait aux recommandations du rapport Darling.

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, je me rends compte de l'intérêt du député pour le port de Pictou, dont nous avons examiné la situation d'ensemble. Pour pouvoir répondre à sa question, nous avons proposé,